

# Les attributions économiques des membres du CSE droits et obligations

## Objectifs

- Bien connaître les droits, obligations, moyens d'action et responsabilité des différents acteurs du CSE pour gérer plus efficacement le fonctionnement et les attributions de cette instance.
- Actualiser ses connaissances avec les dernières nouveautés législatives.
- Bien comprendre les éléments essentiels des éléments comptables et financiers (bilan ; compte de résultat) afin d'être en mesure de communiquer avec la direction.

## Participants / prérequis

Cette formation s'adresse aux élus du Comité Social Economique et organisation syndicale.  
Pas de prérequis.

### THEMES TRAITES

#### **Le Comité social économique étendu : droits, devoirs, moyens d'action**

- Mise en place et organisation du comité social et économique
- Moyens de fonctionnement du comité social et économique
- Budgets et autres moyens du comité social et économique
- Le recours aux experts du comité social et économique
- Organisation du comité social et économique
- Responsabilité des membres du CSE
- L'exercice du droit d'alerte
- Prérogatives et missions de contrôle du CSE
- La santé, l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail
- Réunions périodiques ou exceptionnelles
- La procédure d'information et de consultation
- Les activités sociales et culturelles

#### **Les mécanismes économiques pour analyser la politique de l'entreprise**

- S'approprier les théories économiques
- Le contexte dans lequel les entreprises fonctionnent et leurs choix économiques
- Acquérir et comprendre des notions économiques fondamentales
- Mesurer les effets économiques du développement de la mondialisation financière
- Comprendre les stratégies d'entreprises
- En mesurer les conséquences pour le monde du travail
- S'approprier les bases de la loi Macron et de la loi Rebsamen

#### **Les mécanismes comptables pour intervenir sur la gestion de l'entreprise**

- Comprendre les documents comptables et financiers
- Repérer les indicateurs essentiels pour le CSE et les salariés
- Construire la collaboration avec l'expert-comptable du CSE

SEDAFOR est agréé sur l'ensemble du territoire national pour ses formations réglementaires.

Agrément n° : 2055-1354 N°864

## Moyens et méthodes pédagogiques

### En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

### En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel Teams. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

### En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

## Evaluations

Un questionnaire de préformation est transmis aux participants avant le démarrage de la formation. Il permet au formateur d'évaluer les besoins des participants et peut ainsi calibrer au mieux son intervention.

Des évaluations formatives jalonnent le parcours afin de mettre en évidence les points forts des apprenants et leurs axes d'amélioration. Ces évaluations permettent aux formateurs d'identifier les problématiques et d'affiner leurs approches pédagogiques.

Une évaluation de satisfaction à « chaud » évalue les différents axes « qualité » de la formation, puis une à « froid » 2 mois après la fin du parcours pour prendre en considération le retour d'expérience, l'adaptation au poste de travail, l'évolution et les besoins des participants.

Toutes nos évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ».

**Modalités et délai d'accès :** Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront ([conseil@sesame-formation.re](mailto:conseil@sesame-formation.re)) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

**Intervenant :** Juriste expert et formateur en santé sécurité et conditions de travail, intervenant auprès des instances représentatives du personnel depuis 20 ans. Spécialiste des problèmes liées au harcèlement moral et aux violences sexuelles, conseiller en stratégie de prévention des CSE.

**Durée :** 3 jours +2 jours soit 35 heures.

**Lieu et date(s) actualisé(s) :** cf site web : [www.sesame-formation.re](http://www.sesame-formation.re)

**Coût HT :** Nous consulter

### Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter notre référent Handicap.

*Programme mis à jour en avril 2026*